



Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MEPAL)
144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4
Tél. : 450.752.4700 / Téléc. 450.760.3586
Courriel : info@mepal.net

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière, tenue au 190, rue Montcalm à Joliette, le 20 octobre 2015, à 13 h.

Étaient présentEs avec droit de vote :

1. Jessie Armstrong, Maison des jeunes l'Escapade
2. Diane Léveillé, Mouvement des personnes d'abord
3. Sybille Simard Dufour, Maison des jeunes « Les Mayais »
4. Véronique Potvin, Cible Famille Brandon
5. Solange Tougas, Groupe populaire DÉCLIC
6. Stéphanie Vallée, Centre Avec des Elles
7. Amélie Pelland, Action-Logement Lanaudière
8. Pierre-Hugues Sylvestre, Maison populaire de Joliette
9. Isabelle Riverin, Centre régional de formation de Lanaudière
10. Denis Courtemanche, Association des travailleurs-travailleuses accidentéEs de Jolimont (ATTAJ)
11. Johanne St-Denis, Action populaire des Moulins
12. Marion Grimault, En toute amitié, déléguée
13. Stéphane Rivard, La Rescousse Montcalm
14. Sylvain Caron, Groupe d'information et de défense des droits sociaux (GIDDS)
15. Bruno Lamarre, Pleins droits Lanaudière

Étaient présentEs, sans droit de vote :

16. Annie Demers, CRÉDIL, observatrice
17. Johanne Martel, Mouvement des personnes d'abord
18. Kathy Middleton, Mouvement des personnes d'abord
19. Nathalie Savoie, Mouvement des personnes d'abord
20. Félix Lachance, Action populaire des Moulins, observateur
21. Marie-Ève Lauzon Rivest, Action populaire des Moulins, observatrice
22. Gérard Lenormand, Action DIGNITÉ Lanaudière, observateur
23. Mylène Geoffroy, coordonnatrice
24. Josée Dugas, adjointe-administrative
25. Bernard Malo, organisateur communautaire

25 personnes présentes

15 groupes membres

Ordre du jour ADOPTÉ

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 octobre 2014**
- 5. Présentation du rapport financier 2014/2015**
- 6. Nomination d'un-e expert-e comptable pour l'année 2015/2016**
- 7. Présentation du rapport d'activités 2014/2015**
- 8. Adoption des perspectives d'action 2015/2016**
- 9. Présentation des prévisions budgétaires 2015/2016**
- 10. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire pour les élections**
- 11. Élections au CA**
- 12. Reconnaissance et financement de l'ACA**
- 13. Mandat de grève**
- 14. Affaires diverses**
- 15. Parole à l'assemblée**
- 16. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de l'assemblée

Johanne St-Denis déclare l'assemblée ouverte à 13 h 15.

2. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée

Que Bernard Malo soit nommé président et Josée Dugas secrétaire de l'assemblée.

Proposé par Johanne St-Denis
Appuyé par Pierre-Hugues Sylvestre
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour modifié, tel que présenté, soit adopté.

Proposé par Véronique Potvin
Appuyé par Isabelle Riverin
Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 octobre 2014

Que le procès-verbal de l'AGA 2014 soit adopté avec une modification au point 7 : remplacer « 2013-2014 » par « 2014-2015 » après « nomination d'un expert-comptable pour l'année ».

Proposé par Johanne St-Denis
Appuyé par Denis Courtemanche
Adopté à l'unanimité

5. Présentation du rapport financier 2014/2015

Suite à la présentation par Julie Germain du rapport de la mission d'examen des états financiers consolidés du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière et du Centre d'éducation de Lanaudière, réalisé par la société de comptable professionnelle agréée Julie Germain Inc., que l'assemblée en accepte la réception.

Proposé par Stéphanie Vallée

Appuyé par Amélie Pelland

Adopté à l'unanimité

6. Nomination d'un-e expert-e comptable pour l'année 2015/2016

Que le conseil d'administration du MÉPAL soit délégué pour nommer la firme comptable responsable de la réalisation de la mission d'examen des états financiers consolidés du Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016.

Que le conseil d'administration procède à cet effet à un appel de soumissions

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre

Appuyé par Marion Grimault

Adopté à l'unanimité

7. Présentation du rapport d'activités 2014/2015

Mylène Geoffroy procède à la présentation du rapport annuel d'activités. Nous constatons qu'il s'agissait d'une grosse année : arrivée d'une nouvelle coordination, plusieurs activités réalisées, préparation d'un lac-à-l'épaule et d'une restructuration.

Que l'assemblée accepte la réception du rapport d'activités 2014-2015.

Proposé par Isabelle Riverin

Appuyé par Sybille Simard-Dufour

Adopté à l'unanimité

8. Adoption des perspectives d'action 2015/2016

Mylène Geoffroy présente les perspectives d'action préparées par le conseil d'administration. Une autre grosse année en perspectives, beaucoup de changements à venir, restructuration de l'organisation.

Que les perspectives d'action 2015-2016 soient adoptées.

Proposé par Isabelle Riverin

Appuyé par Stéphanie Vallée

Adopté à l'unanimité

9. Présentation des prévisions budgétaires 2015/2016

Mylène Geoffroy, appuyée par Johanne St-Denis, fait la présentation des prévisions budgétaires. Malheureusement, sans rehaussement du financement, ni indexation, l'organisation doit réduire ses dépenses même si celles-ci sont déjà au plus bas concernant les activités et le fonctionnement. Un déficit de 2876 \$ est prévu, malgré une diminution importante de la masse salariale suite au licenciement d'une

travailleuse. Nous espérons respirer un peu mieux l'an prochain. Un membre demande si l'option d'augmenter les cotisations a été explorée; le CA répond que ça reste dans les cartons pour les années à venir, mais que cette solution est loin d'être suffisante pour couvrir les milliers de dollars de manque à gagner.

Que l'assemblée reçoive les prévisions budgétaires 2015-2016.

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre
Appuyé par Véronique Potvin
Adopté à l'unanimité

AJOURNEMENT POUR UNE PAUSE DE 15 H À 15 H 15

Départ de Solange Tougas, déléguée DÉCLIC et d'Isabelle Riverin, déléguée CRFL, à 15h15.
Le quorum est toujours observé.

10. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire pour les élections

Que Bernard Malo soit nommé président d'élections et Mylène Geoffroy secrétaire d'élections.

Proposé par Pierre-Hugues Sylvestre
Appuyé par Johanne St-Denis
Adopté à l'unanimité

11. Élections au CA

Bernard Malo explique la procédure d'élections. Il rappelle que puisque 2015 est une année impaire, trois des cinq sièges au conseil d'administration sont à combler, et ce, pour des mandats de deux ans.

Les administrateurs/trices qui restent en poste pour une autre année sont Johanne St-Denis et Bruno Lamarre qui comble la vacance laissée par Marion Grimault.

Les administrateurs/trices sortant sont Stéphane Rivard et Jacques Desrosiers.

Absent, Jacques Desrosiers, délégué d'Action dignité Lanaudière, a fait parvenir une lettre à l'assemblée dans laquelle il exprime son accord à être mis en candidature pour l'élection des administrateurs/trices.

Bernard Malo déclare l'ouverture de la période de mise en candidature :

Pierre-Hugues Sylvestre propose Jacques Desrosiers ; il accepte
Johanne St-Denis propose Stéphane Rivard ; il accepte
Bruno Lamarre propose Pierre-Hugues Sylvestre; il décline
Amélie Pellande propose Stéphanie Vallée; elle décline
Pierre-Hugues Sylvestre propose Denis Courtemanche ; il décline
Johanne St-Denis propose Amélie Pelland; elle décline
Pierre-Hugues Sylvestre propose Sybille Simard-Dufour; elle décline
Johanne St-Denis propose Véronique Potvin; elle décline
Pierre-Hugues Sylvestre propose Diane Léveillé; elle décline.

Jacques Desrosiers et Stéphane Rivard sont déclarés élus par acclamation.

Que le conseil d'administration voit à combler le cinquième et dernier poste.

Proposé par Amélie Pelland
Appuyé par Marion Grimault
Adopté à l'unanimité

12. Reconnaissance et financement de l'ACA

CONSIDÉRANT QUE les organismes en défense collective des droits du Québec défendent les droits sociaux : revenu décent, travail décent, logement, égalité, justice, éducation, santé, environnement, alimentation;

CONSIDÉRANT QUE les organismes en défense collective des droits font face, depuis des décennies à un sous-financement critique;

CONSIDÉRANT QUE les subventions des organismes en défense collective des droits n'ont jamais été indexées, ce qui a comme conséquence leur appauvrissement continu;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec vient de réduire de moitié la durée des subventions des organismes en défense collective des droits, les faisant passer de trois ans à 18 mois;

Que le MÉPAL adhère à la campagne du Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD) visant à obtenir, de la part du gouvernement du Québec, un rehaussement de 40 millions \$ du financement de base accordé aux groupes de DCD financés par le SCAIS et ce, en participant à la réalisation du plan d'action du RODCD.

Proposé par Stéphanie Vallée
Appuyé par Véronique Potvin
Adopté à l'unanimité

*Considérant le sous-financement à la mission globale des organismes communautaires autonomes;
Considérant la nécessaire solidarité entre les différents secteurs de l'ACA dans la lutte pour la reconnaissance et le financement;*

Considérant que le plan de mobilisation régionale proposé par la TROCL s'inscrit également dans le cadre des campagnes « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » (santé et services sociaux) et « Les droits, ça se défend collectivement » (DCD);

Que le MÉPAL adhère au plan régional de mobilisation 2015-2016 de la TROCL

Proposé par Johanne St-Denis
Appuyé par Marion Grimault
Adopté à l'unanimité

Départ d'Amélie Pelland, déléguée d'Action logement Lanaudière, à 15h45. Le quorum est toujours observé.

13. Mandat de grève

Considérant que le gouvernement n'a pas reculé sur les mesures d'austérité et les effets des compressions de l'année dernière se feront sentir plus durement cette année;

Considérant que l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement québécois menace les conditions de vie et de travail d'une grande partie de la population;

Considérant que plus les droits sont attaqués, plus les besoins de les défendre sont grands, et plus le rôle des organismes qui aident les gens à défendre leurs droits est essentiel;

Considérant les menaces qui pèsent sur les groupes en défense collective des droits (tel quel le protocole de 18 mois) et les inquiétudes quant à leur avenir;

Considérant que la lutte pour une meilleure reconnaissance et un plein financement de l'ACA passe par la lutte contre les politiques d'austérité;

Considérant qu'un large mouvement social se dessine contre l'austérité et pour la redistribution de la richesse;

Considérant que les membres du MÉPAL ont participé activement à la grève du 1er mai et que le MÉPAL peut jouer un rôle d'entraînement dans la construction d'un rapport de force et de la construction d'un mouvement de grève sociale dans la région;

Que le MÉPAL participe à la grève du communautaire des 2 et 3 novembre 2015, organisée conjointement par le RODCD et la CTROC.

Que le MÉPAL soit en grève sociale contre les politiques d'austérité, pour la redistribution de la richesse et un réinvestissement massif dans l'ACA, durant au moins quatre jours, dès que les critères suivants seront tous respectés :

Qu'au moins 10 regroupements et organismes nationaux (communautaires, féministes, écologistes, etc.) aient décidé de faire la grève;

Qu'au moins 2 fédérations syndicales ou syndicats indépendants à caractère national, totalisant un minimum de 10 000 membres, ou des syndicats locaux, comptant aussi un minimum de 10 000 membres, aient décidé de faire la grève;

Qu'au moins une association étudiante à caractère national ait pris la décision de faire grève.

Que durant ces journées de grève, le MÉPAL participe et organise des actions de pression sur le gouvernement du Québec.

Proposé par : Bruno Lamarre

Appuyé par : Johanne St-Denis

Adopté à la majorité
(pour : 9 contre : 2 abstention : 0)

14. Affaires diverses

Le nouveau site Internet est présenté aux membres.

Les personnes intéressées à s'impliquer sur le nouveau comité ÉPA et mobilisation sont invitées à communiquer avec la permanence.

15. Parole à l'assemblée

On aurait préféré tenir les assemblées sur deux journées différentes; c'est très long deux assemblées dans la même journée.

On souligne le travail de la belle équipe en place aux commandes du MÉPAL; beaucoup de choses ont été ou sont en cours d'être réglées au MÉPAL.

On souligne la présence de Bernard Malo pour lui souhaiter une bonne retraite et le remercier.

16. Levée de l'assemblée

À 16 h 15, que l'assemblée soit levée.

Proposé par : Johanne St-Denis

Appuyé par : Sylvain Caron

Adopté à l'unanimité

Par Josée Dugas, secrétaire d'assemblée